

Construire un projet d'animation en institution - M7 : Animation d'activités flash

Contexte

Un ensemble de recommandations institutionnelles et professionnelles préconisent des interventions non médicamenteuses en première intention. Outre les interventions réalisées par des professionnels formés à une technique spécifique sont à considérer les pratiques au quotidien, les modes d'être et de faire des professionnels. Les activités de courtes durées (Flash) sont à proposer à la personne agitée ou apathique pour :

- Capter son attention, faire baisser son agitation, lui conserver une place et un rôle et communiquer autrement avec elle...
- Communiquer avec les personnes au-delà des soins,
- Favoriser l'adaptation et lutter contre l'ennui ou l'isolement.

Objectifs

Cette formation vise à :

- **Apprendre** à différencier animations, activités thérapeutiques et activités Flash,
 - **Définir** ce qu'est un temps d'animation pour des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée,
 - **Savoir élaborer** du matériel spécifique pour ces activités,
 - **Apprendre** à construire concrètement des activités Flash adaptées aux patients/résidents et les animer,
 - **Connaître** les limites de l'animation en groupe, - Apprendre à évaluer les activités d'animation.

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

31/08/2024

Programme

Chaque atelier pratique fait l'objet d'une exploitation en lien avec leur pratique pour élaborer un projet : des situations concrètes pour argumenter le choix d'une technique à médiation spécifique selon le projet personnalisé ou le projet thérapeutique de la personne.

SEQUENCE 1

- **Construire concrètement des activités Flash adaptées aux patients/résidents et les animer.**

SEQUENCE 2

- **Faire preuve de créativité et d'innovation dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte des capacités par les patients/résidents.**

SEQUENCE 3

- **Evaluer, partager et mettre en valeur les activités flash.**

SEQUENCE 4

- **Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.**

Public

Tout professionnel ayant développé une appétence pour l'organisation d'activités d'animation et souhaitant assister le professionnel qualifié à l'animation

Exercice

2024

Code de formation

AFR 4.09

Nature

AFR

Organisé par

RESEAU CEDRE SANTÉ

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences